

LYCEE DES METIERS YVES THEPOT  
28 avenue Yves THEPOT  
29104 QUIMPER

Marché public de location et de maintenance de photocopieurs passé selon **une procédure adaptée** (articles 28 et 40 du code des marchés publics).

### REGLEMENT DE CONSULTATION

Organe de publication

BOAMP

AJI : <http://www.aji-france.com>

Journaux locaux

Lycée thépot : <http://www.lycée-thepot.org>

#### 1. Objet de la consultation

La présente consultation concerne la location et maintenance de huit photocopieurs noir et blanc et d'un photocopieur couleur neufs pour le lycée Yves THEPOT à QUIMPER

#### 2. Nature, durée, lieu d'exécution

Marché public passé selon la procédure adaptée prévue par l'article 28 du code des marchés publics.

La location maintenance prend effet à compter de la date de mise en service du matériel et pour une durée de **trente six mois**.

La mise en service du matériel devra être effective au plus tard le **24 avril 2008**.

Le marché est constitué d'un lot unique concernant à la fois la location du matériel et sa maintenance.

Matériel installé dans différents bâtiments du lycée Yves Thépot, 28 avenue Yves Thépot à Quimper, lieux réputés connus du candidat.

### 3. Modalités de règlement du marché

Les modalités de règlement figurent à l'article 7 du cahier des clauses particulières, joint au dossier de consultation. Le délai global de paiement est de 45 jours. Le règlement est effectué par virement administratif.

L'unité monétaire est l'euro

### 4. Présentation des offres

Modalités de remise des offres : les offres seront entièrement rédigées en français :

#### Composition de l'offre :

Les déclarations et attestations à fournir sont celles prévues par les articles 43 à 47 du code des marchés publics.

Le dossier à remettre par chaque candidat comprendra les pièces suivantes dans une même enveloppe

- la lettre de candidature DC4 complétée datée signée
- le formulaire DC5 complété daté signé
- si son offre est retenue le candidat devra être en mesure de fournir les pièces prévues à l'article 46 du code des marchés
- les références et capacités techniques du candidat
- le cahier des clauses particulières signé et paraphé
- l'acte d'engagement complété et signé
- l'annexe financière à l'acte d'engagement datée et signée. Ce document présentera le détail de l'offre du candidat à savoir :
  - o le coût trimestriel de location de l'ensemble du matériel avec le détail par appareil
  - o le coût copie pour la maintenance (pour le noir et blanc, pour la couleur)
  - o les délais d'intervention pour la maintenance
- les conditions de livraison, installation du matériel et formation du personnel
- la présentation et le détail des caractéristiques du matériel proposé ainsi que la documentation technique rédigée en français par appareil

### 5. Dépôt des offres

Les offres seront transmises sous pli cacheté qui portera les mentions suivantes :

Offre pour marché de location et maintenance de 9 photocopieurs Lycée Thépot  
Société :

Ne pas ouvrir

L'attention des candidats est attirée sur l'obligation d'indiquer leur nom sur l'enveloppe.

Acheminée par voie postale ou remise directement à l'établissement :

Lycée Yves Thépot 28 avenue Yves Thépot BP 61439 29 104 QUIMPER
--

**Date et heure limites de réception des offres :**

Le dossier du candidat devra être parvenu à l'établissement au plus tard le **jeudi 6 mars 2008 à 17 heures.**

6. Jugement des offres

Les offres non-conformes à l'objet du marché sont éliminées

Pour déterminer l'offre économiquement la plus avantageuse, il sera tenu compte des critères ci-dessous par ordre décroissant et pondérés comme suit :

- L'adaptation des matériels et des services associés aux besoins de l'établissement 50 %
- Le prix 40 %
- Les conditions de livraison, d'installation et de formation 10%

7. Modalités d'attribution des offres

L'offre la mieux classée est retenue.

Le candidat retenu devra fournir, s'il ne l'a déjà fait les pièces prévues à l'article 46 du code des marchés. Ces documents devront parvenir dans un délai de 5 jours francs à compter de la demande formulée par l'établissement.

5. Contacts

Gestionnaire du lycée Yves Thépot : tél : 02.98.90.25.97.

Fax : 02.98.90.96.43.

Courriel : gestion.0290071v@ac-rennes.fr